

revue critique de droit international privé

201008

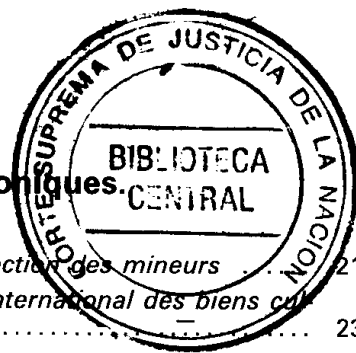
2-101

avril-juin 1997 trimestre tome 28 pp. 217-492

[Redacted text]

SIRIUS
EDITIONS

SOMMAIRE DU N° 2-1997



Première Partie. — Doctrine et Chroniques.

- Paul LAGARDE. — *La nouvelle convention de La Haye sur la protection des mineurs* 217
Georges A. L. DROZ. — *La convention d'UNIDROIT sur le retour international des biens culturels volés ou illicitement exportés (Rome, 24 juin 1995)* 239

Deuxième Partie. — Jurisprudence.

I. — NATIONALITÉ.

Nationalité française. — 1° Attribution. — Question préalable. — Filiation. — Ancien article 27 du code de la nationalité. — Contestation de la nationalité française. — Applicabilité (non). — 2° Acquisition. — Ancien article 19 du code civil. — Mariage d'une française avec un étranger. — Portée. — 2) *Conflit de nationalités*. — Définition. — Pluralité de nationalités. — Choix nécessaire. — 3) *Filiation*. — Loi applicable. — Art. 311-14. — Mère connue. — 4) *Conflit de lois dans le temps*. — Établissement de la filiation. — Règles spéciales du droit transitoire interne. — Article 12, Loi du 3 janvier 1972. — 5) *Principe de la contradiction*. — Application de la règle de conflit. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 9 juin 1996, note Yves Lequette, p. 291.

II. — CONDITION DES ÉTRANGERS.

Maintien en rétention. — Article 35 *bis*, ordonnance du 2 novembre 1945. — Ordonnance d'assignation à résidence. — Appel. — Infirmité. — Effet. — Article 561 NCPC. — Cour de cassation (2^e Ch. civ.), 18 septembre 1996, note Nicole Guimezanes, p. 304.

III. — CONFLITS DE LOIS.

Victime d'infraction. — Demande d'indemnisation. — Article 706-3-3° du code de procédure pénale. — Victime étrangère. — Faits commis en Allemagne. — Militaires français. — Application territoriale. — Cour de cassation (2^e Ch. civ.), 27 novembre 1996, note Danièle Mayer, p. 308.

IV. — CONFLITS DE JURIDICTIONS.

Arbitrage international. — Acte de mission. — Clause compromissoire. — Détermination de la mission de l'arbitre. — Objet du litige. — Présentation des parties. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 6 mars 1996, note Daniel Cohen, p. 313.

Compétence. — Succession. — Rapport des libéralités. — Donation-Achat. — Immeubles situés en France. — Dette de valeur. — Caractère mobilier. — 2) *Compétence*. — 1° Privilège de juridiction. — Article 14, code civil. — Demandeurs français et étrangers. — Demandeurs exerçant une action propre. — Application. — 2° Renonciation. — Saisine antérieure d'un tribunal étranger. — Auteur des demandeurs. — Demandeurs français exerçant une action propre. — Inopposabilité de la renonciation. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 3 décembre 1996, note Bertrand Ancel, p. 318.

Ordre public international. — Principe de l'impartialité du juge. — Jugement étranger. — Dessaisissement ultérieur du juge pour suspicion légitime. — Atteinte à l'ordre public. — 2) *Exequatur*. — Jugement gabonais. — Atteinte au principe d'impartialité du juge. — Révélation postérieure au jugement étranger. — Prise en compte. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 3 décembre 1996, note Horatia Muir Watt, p. 328.

Immunité de juridiction. — État étranger. — Employé d'ambassade. — Licenciement. — Acte de gestion. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 11 février 1997, note Horatia Muir Watt, p. 332.

V. — COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.

Convention de Bruxelles du 27 septembre 1968. — Article 5-1. — Tribunal du lieu de l'exécution de l'obligation contractuelle. — Contrat de travail. — Lieu de l'accomplissement habituel du travail. — Travail accompli dans plusieurs pays. — Cour de justice des Communautés européennes, 9 janvier 1997, note Hélène Gaudemet-Tallon, p. 336.

Troisième Partie. — Documentation.

I. — Traités nouveaux de la France (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

Textes reproduits :

Étrangers. — Situation irrégulière. — Réadmission. — Décret du 10 mars 1997, p. 347.

II. — Lois, décrets et actes officiels français (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

Textes reproduits :

Agents diplomatiques et consulaires. — Secrétaires de chancellerie. — Attributions notariales. — Décret du 11 mars 1997, p. 353. — *Asile. — Nouvelle demande. — Conditions.* — Décret du 14 mars 1997, p. 353. — *Biens culturels.* — Loi du 3 août 1995, p. 357. — Décret du 25 mars 1997, p. 358. — *Propriété littéraire et artistique.* — Loi du 27 mars 1997, p. 362.

III. — Communautés européennes.

Investissements. — Indemnisation. — Harmonisation. — Directive du 3 mars 1997, p. 370.

IV. — Informations diverses.

Adoption. — Enfants étrangers. — Suivi. — Réponse du ministre, p. 371. — *Italie. — Droit international privé. — Effet des jugements étrangers,* Le nouveau système de la reconnaissance et de l'exécution des jugements étrangers en Italie, par Andrea Bonomi, p. 372.

Quatrième Partie. — Bibliographie.

- I. — **Livres.** — Fauvarque-Cosson (Bénédicte), *Libre disponibilité des droits et conflits de lois* (Hélène Gaudemet-Tallon), p. 381. — Goldstein (Gérard), *De l'exception d'ordre public aux règles d'application nécessaire (Étude du rattachement substantiel impératif en droit international privé canadien)* (Horatia Muir Watt), p. 387. — Kieninger (Eva-Maria), *Mobiliarsicherheiten im Europäischen Binnenmarkt — Zum Einflub der Warenverkehrsfreiheit auf das nationale und internationale Sachenrecht der Mitgliedstaaten (Les sûretés mobilières dans le marché intérieur européen — de l'influence de la libre circulation des marchandises sur le droit interne et international des biens des États membres)* (Paul Lagarde), p. 390. — Picone (Paolo) et Focarelli (Carlo), *Codice del diritto internazionale privato* (Bertrand Ancel), p. 394. — Sanchez Lorenzo (Sixto), *Derecho aplicable al cheque en el comercio internacional* (Horatia Muir Watt), p. 396. — Vareilles Sommières (Pascal de), *La compétence internationale de l'État en matière de droit privé, Droit international public et droit international privé* (Horatia Muir Watt), p. 396.

II. — Revues.

.....